

AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIALE Du 27 mai 2025

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour. Vos représentants présents à la séance étaient : Patricia THOMAS, Bénédicte DELGHEIER et Leila FOUZER

1) Approbation du compte rendu de la séance du 4 février 2025 (avis)

Le compte rendu est approuvé.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

2) Tableau des effectifs ville (avis)

Les représentants du personnel CGT souhaite modifier sur la forme une suppression par une création.

La DRH nous informe des modifications apportées aux effectifs vise à corresponde au grade réel des agents.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

3) Tableau des effectifs CCAS avis)

Le tableau des effectifs est adopté à l'unanimité.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

4) Bilan formation 2024 et plan triennal de formation (avis)

La DRH nous présente le bilan de formation et le plan triennal.

Les représentants FSU souhaiteraient avoir les formations par service, la DRH indique qu'il n'est pas possible extraire ces données et que l'idée est de développer la formation interne va créer de la souplesse avec des offres complémentaires importantes pour la carrière des agents.

Les représentants CGT indiquent qu'il va y avoir des formations « Formateur » au CNFPT et la difficulté à l'abéliser ces formations.

La DRH indique que les assistants de préventions vont être formés comme évoqué au dernier CST.

Les représentants CGT s'interrogent sur la prise en compte des jours de formation syndicale pour les avancements de grade.

La DRH répond qu'elle est en attente d'une réponse du CNFPT.

Les représentants CGT souhaitent connaître la répartition par catégorie qui ne correspond pas à la légende.

Il s'agit d'une erreur qui va être rectifier.

Les représentants CGT demande si on peut comptabiliser les refus de formation par le CNFPT ?

La DRH indique qu'il est possible de les comptabiliser sauf ceux refusés par les responsables.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

5) Adoption d'une charte d'usage des outils d'intelligence artificielle (avis)

Les représentants FSU souhaitent savoir comment est formalisé l'usage de IA sur les documents.

Il est répondu que sur le visuel cela doit être indiqué.

Les représentants CGT demandent des précisions sur la responsabilité de l'agent qui utilise l'IA ?

Chaque recherche engage la responsabilité de l'agent qui l'utilise ainsi que les données transmises.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

6) Accompagner les agents dans leur carrière, le maintien de reprise d'activité (information)

LA DRH indique que les agents en reprise d'activité sont reclassés au cas par cas sur des poste adapté avec des formations.

Les représentants CGT demandent s'il est prévu des formations pour les encadrants ; il est répondu que oui et interne.

Les représentants CGT s'interrogent sur le taux absentéisme compressible ?

Les représentants FSU s'interrogent sur le coût des remplacements ; la DRH estime que cela représente 400000 € par an.

7) Accompagner les agents en situation de handicap (information)

Les représentants FSU s'interrogent sur les moyens possibles de communication.

Le sujet est à la discussion.

Mme GAUDUBOIS, valide cette idée et aimerais que des agents en situation de handicap puissent raconter leur parcours professionnel.

8) Organisation des astreintes de la ville (information)

Ce point a été reporté à la prochaine séance pour permettre une discussion plus approfondie et technique.

Les documents transmis par l'employeur aux représentants du personnel, lors des Comités Techniques, sont consultables par tous les agents qui nous en font la demande. Pour cela, venez nous rencontrer au 82 bis, avenue Pasteur, pendant nos permanences, le mardi et jeudi après-midi, de 14 à 17 heures